

Colloque public de droit pénal & VIH

Jeudi 12 décembre 2013 de 9h à 13h

HUG, Auditoire des polycliniques, bâtiment principal (D), 2^{ème} étage
Rue Gabrielle Perret-Gentil 4, 1205 Genève

En présence notamment de M. Olivier Jornot
Procureur général de la République et canton de Genève

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et le Groupe sida Genève vous convient à un colloque public:

Comment concilier droit pénal, médecine VIH et vécu des personnes séropositives?

Les progrès biomédicaux ont révolutionné les soins et des traitements contre le VIH, amélioré la durée et la qualité de vie des personnes séropositives, et modifié nos connaissances de la transmission du VIH.

La récente jurisprudence du Tribunal fédéral au sujet de la gravité de l'infection par le VIH et la prochaine entrée en vigueur du nouvel article 231 du Code pénal sur la propagation d'une maladie de l'homme sont une conséquence de l'évolution scientifique.

Par le biais de présentations de cas concrets analysés sous l'angle aussi bien médical que juridique, ce colloque vise à mieux appréhender la complexité des enjeux liés à la criminalisation de la transmission du VIH ou d'autres IST.

Informations utiles



Entrée libre

Public Médecins, chercheurs et cliniciens spécialistes VIH, épidémiologistes, virologues, étudiants en médecine,

Praticiens du droit pénal et de la procédure pénale: magistrats, avocats, juristes du Palais de justice, étudiants en droit et criminologie

Lieu Hôpitaux Universitaires de Genève

Auditoire des polycliniques, bâtiment principal (D), 2^{ème} étage

Rue Gabrielle Perret-Gentil 4 1205 Genève

Accès Voiture: sortie autoroute Carouge, direction Genève-Hôpital Parking Lombard.

Bus 1, 5, 7, 35 | Arrêt Hôpital - Bus 3 | Arrêt Claparède - Tram 12 | Arrêt Augustins

Contact communication@groupesida.ch

Programme au verso

Colloque public de droit pénal & VIH

**En présence notamment de M. Olivier Jornot
Procureur général de la République et canton de Genève**

Modération et animation par Isabelle Moncada, journaliste, productrice et présentatrice.

09:00 Accueil

09:05 Pénalisation de la transmission du VIH

Contexte international par Mme Susan Timberlake, ONUSIDA

09:35 Swiss Statement, 5 ans après

L'infectiosité des personnes sous traitement par le Prof. Bernard Hirschel, HUG

09:55 Pénalisation de la transmission du VIH

Contexte suisse par M. Yves Bertossa, Premier Procureur de la République et canton de Genève

10:15 Présentation et discussion de cas: l'information au partenaire et la levée du secret

Virémie indétectable, obligation de dévoiler, information des contacts, levée du secret médical. Présentation de deux cas tirés des consultations CHUV et HUG

Panel d'experts: Olivier Jornot, Procureur général de la République et canton de Genève; Cornelia Tinguely, avocate au Groupe sida Genève; Dre Alexandra Calmy, Responsable unité VIH/SIDA, HUG; Herminio Carro, membre du comité de PVA Genève

11:15 Pause

11:35 Discussion de cas: probable transmission criminelle du VIH

Transmission punissable, nouvel article 231, analyse phylogénétique

Présentation du cas du «guérisseur de Berne» par le Prof. H.-J. Furrer, Hôpital de l'Isle, Berne

Panel d'experts: Prof. H.-J. Furrer; Sabine Yerly, biologiste associée de recherche, Laboratoire de Virologie, HUG; Herminio Carro, membre du comité de PVA Genève

12:35 Présentation de ressources pour avocats, médecins et militants

Créé par le Réseau juridique canadien VIH/sida, AIDES, Groupe sida Genève, Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+) par Sascha Moore, juriste au Groupe sida Genève

13:00 Fin

Informations utiles au verso